



Ref : SEC002

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SST

Mettre à jour ses compétences en tant que Sauveteur Secouriste du Travail



Public

Sauveteur secouriste du travail de l'établissement



Participants

4 à 10 personnes



Intra

Dans vos locaux, selon vos disponibilités



Prérequis

Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée ou d'un certificat APS



Durée

1 jour (7 heures) + *durée de traitement des risques spécifiques le cas échéant*



Inter

Dans un centre proche de chez vous

Objectifs



Maintenir et actualiser ses compétences SST



Poursuivre sa mission de SST en mettant en application ses compétences au service de la prévention des risques dans son établissement

Programme

RETOUR D'EXPÉRIENCE

RAPPEL DU RÔLE DU SST

Situer le rôle du SST
Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

RÉVISION DES GESTES D'URGENCE ET ACTUALISATION DE LA FORMATION

Protéger
Examiner
Alerter / Faire alerter
Secourir
La victime saigne abondamment
La victime s'étouffe
La victime se plaint de sensations pénibles et/ou elle présente des signes anormaux
La victime se plaint de brûlures
La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
La victime ne répond pas mais respire
La victime ne respire pas

SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation participative et ludique. Apports théoriques, échanges, partage d'expériences, démonstrations par le formateur SST, exercices d'apprentissage en groupe, mises en situation de cas liés aux risques propres à l'établissement.

Matériel pédagogique

Mannequins d'exercice (adulte, enfant, nourrisson), valise pédagogique, défibrillateur, ...

Intervenant

Titulaire du certificat de formateur délivré par une entité habilitée

Evaluation et validation

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST

Périodicité de recyclage

Le Maintien et l'actualisation des compétences SST doit être effectué tous les 24 mois.

Support remis aux stagiaires

Des supports dématérialisés sont remis aux participants

Références réglementaires

Article R. 4224-15 du code du travail ; Référentiel INRS

Les + NEOMIS

- + Mises en situation adaptées à votre activité
- + Pédagogie ludique et interactive
- + Garantie **minimum 60% de pratique**

98,3 % Taux de satisfaction stagiaires

100 % Notre taux de réussite



Notre engagement qualité



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION